

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné que, le **2 septembre 2025**, à compter de 19 h, en la salle des conseillers de l'édifice municipal situé au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande de dérogation mineure inscrite à cet avis. Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli statuera sur cette demande de dérogation mineure.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

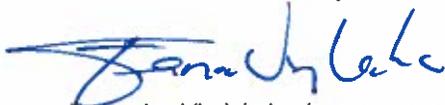
- Immeuble situé au 28, avenue Saint-Louis

NATURE ET EFFET de la demande de dérogation mineure	RÈGLEMENT(S) / Article(s)	NORME(S)
Permettre l'installation d'une thermopompe au bas du mur latéral ouest du bâtiment principal ayant une marge de recul avant d'environ un (1) mètre et une marge de recul latérale d'environ 1,25 mètre.	Règlement de zonage numéro 2009-1210 à l'article : 7.20	La marge de recul avant d'une thermopompe pour un bâtiment est la même que celle prescrite pour le bâtiment principal, donc de minimum 4 mètres et la marge de recul latérale est de trois (3) mètres.

Le présent avis public peut être consulté :

- sur le site Internet de la Ville au : www.ville.mont-joli.qc.ca
- au Service du greffe, au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à midi.

Donné à Mont-Joli, ce 8^e jour d'août 2025.



Françoise Virginie Lechasseur, *avocate*
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8h30 et 12h le huitième (8^e) jour du mois d'août 2025 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.



Françoise Virginie Lechasseur, *avocate*
Greffière